



Porchefontaine Conseil de quartier

Conseil de quartier du 16 juin 2009

COMPTE-RENDU

Etaients présents :

Présidente : Martine Schmit

Conseiller municipal de l'opposition : Sylvain Lobbe

Collège des associations élues

Stéphane Masson pour l'Association des commerçants et artisans de Porchefontaine, Arielle Breyer-Damery pour la PEEP, Marie-Madeleine Hooge pour le Réseau d'échanges de savoirs réciproques Serge Perrutel pour Sesakinoufo, Hélène Schutzenberger pour Versailles environnement et initiative Nicolas Etiévant pour le CLAP53, Bernard Jacob pour l'Ordre de Malte

Collège des habitants élus

Antoine Divan, Francis Flamand, Tanguy de la Laurencie, Caroline Prouff, Christian Rey-Renaux, Jean-Philippe Leroy, Jean-Paul Neveux, André Montialoux, Laure Dispan de Floran

Personnalités désignées par le maire

Pierre Arnaud, Julie Axisa, Marie-Christine Claraz, David Crépy, Janine Meurin, Francis Naudin, Simone Prost, Dominique Walgraeve, Tanguy de la Laurencie

Absents excusés :

vice-président : Michel Lefevre

François Ugolini pour Fontaine de Gaïa, SOS Victimes de la route : Marie-Odile Bonnafont

Raphaël Benda, Isabelle Lallemand, Mélissa Bellier

Invités : Jean Sebillotte pour l'Echo des Nouettes et Katy Van Staevele, directrice de la Maison de Quartier.

I. Présentation de Camille Compas

Etudiante en architecture et histoire urbaine, Camille Compas fait appel aux membres du conseil pour l'aider à recueillir des documents et informations sur l'histoire de Porchefontaine et sur les liens qui existent entre les habitants du quartier et Versailles. Elle recherche notamment des documents sur les relatifs à la création du lotissement de 1889 à 1950. Cette démarche auprès des habitants via le Conseil de quartier s'inscrit dans la politique générale de la mairie qui souhaite établir un dialogue entre la ville, les écoles de Versailles et leurs étudiants.

Adresse mail : camille.compas@sfr.fr

II. Comptes-rendus des conseils précédents

Les comptes-rendus du 5 février et du 28 avril sont adoptés à l'unanimité.

III. Organisation des permanences

Compte tenu du forum des associations fixé au 12 septembre prochain, la tenue de la première permanence est reportée au samedi 10 octobre.

L'inscription des volontaires pour assurer les permanences se fera lors de la réunion du conseil en septembre.

Il est important que les habitants visualisent les membres du conseil grâce au trombinoscope qui sera affiché à la Maison de Quartier et qu'une véritable communication soit mise en place pour que les gens du quartier puissent savoir à qui s'adresser.

A noter que les comptes-rendus des Conseil figureront sur le site internet de la Ville.

IV. Comptes rendus des commissions

1/ Commission Social, solidarités, animation du quartier

Sujets travaillés :

- organisation d'un apéritif ouvert aux habitants et d'accueil des nouveaux habitants dans la salle Delavaud le 26 septembre,
- diffusion des informations de la maison de quartier par les membres du conseil (exemple : Porchiplage),
- participation souhaitée des membres du Conseil aux temps forts du quartier (ex : repas de quartier du samedi 27 juin, repas de Noël du samedi 12 décembre),
- mise en place d'une procédure afin de relayer les informations entre les commissions et la maison de quartier, par exemple l'emplacement du sens unique impasse Porcher qui pourrait être modifié afin d'être plus visible et donc totalement respecté,
- création d'une chasse aux trésors cachés, découverte de la forêt en lien avec l'association Fontaine de Gaïa
- proposition d'une animation autour du sapin de Noël avec idée de fête des lumières aux fenêtres,
- relais d'informations sur les activités proposées aux personnes âgées.
- Optimisation, amélioration des relations entre le haut et le bas du quartier.

2/ Commission communication

Elle s'est réunie en mai pour créer un tract d'informations pour les habitants du quartier.

Laure Dispan de Floran a créé 3 logos pour le Conseil et mis en forme le tract (format A4).

Logo : vote : la majorité des suffrages retient le personnage qui sourit et reprend notamment le P de Porchefontaine.

Tract : il est convenu qu'il :

- doit faire mention de l'apéritif proposé aux habitants du quartier le samedi 26 septembre et retirer la date de la permanence du 12 septembre.
- Annoncera le trombinoscope qui sera affiché à la maison de quartier.

Il est demandé qu'il soit affiché sur les panneaux administratifs. Le Président de l'ALEPP propose qu'il soit inséré dans les babillards de l'ALEPP.

Formats : plusieurs formats différents sont envisageables : A4 ou, de préférence, un format deux plis recto verso qui inciterait à le conserver et valoriserait l'investissement réalisé.

Suggestions : reprise de la charte graphique municipale.

Diffusion :

Le projet de tract définitif sera envoyé par courriel à tous les membres du Conseil pour approbation. D'ici là, les commissions ont la possibilité de modifier leur nom d'inclure de nouveaux membres.

Jehan-Philippe Leroy se charge d'organiser la distribution dans toutes les boîtes aux lettres du quartier à la rentrée (3 386), les tracts devant être disponibles pour le prochain Conseil. A noter qu'il pourrait être possible d'utiliser le crieur d'annonces pour avertir des permanences, de l'apéritif, des comptes-rendus...

3/ Commission Espaces verts

Sujets abordés :

1) Points divers

- **manque de clarté sur les horaires d'ouverture et de fermeture des parcs,**
- postes électriques utilisés à mauvais escient rue Albert Sarraut et rue Rémont,
- problème des toilettes publiques

2) Aménagement du square Lamôme et du jardin le joutant

- le jardin disponible est étroit et encaissé. Idées : préserver l'endroit le plus ensoleillé le long du mur de l'immeuble Erignac, établir des jeux de niveaux pour éviter cette impression d'encaissement,
- nostalgie d'une place autrefois arborée : réflexion sur une re-végétalisation du square (bacs amovibles), une délimitation des espaces commerçants, la sécurisation de l'accès à la rue Coste avec une plus grande continuité entre les arbres de la place.

Un aménagement visant à l'amélioration de cette place semble indispensable au Conseil et devrait coïncider avec l'aménagement du jardin de la Poste. Le Conseil souligne l'importance de la reprise du thème de la roseraie dans la signalétique du quartier et l'animation de la place et /ou du jardin.

4/ Commission Urbanisme

La commission a décidé de travailler sur :

- le PLU, la prise en compte de l'urbanisme sur le quartier, le fonctionnement du quartier,
- les projets concrets sur le quartier et le rôle du Conseil dans la mise en œuvre de ces projets, les franges du quartier, les nuisances, les abords des voies ferrées, les opportunités d'occupation de certains terrains du quartier, les équipements du quartier (chapiteau, centre sportif)
- le développement durable : réflexion sur l'énergie solaire, la gestion de l'eau : nappe phréatique, conséquences des orages, récupération de l'eau.

Une réunion est prévue tous les 2 mois avec possibilité d'inclure des spécialistes. Création d'un blog visant à échanger des informations.

Le Conseil souhaite que soit travaillée prioritairement la sortie du parking, de l'immeuble en construction à l'angle des rues Yves Le Coz et Coste, notamment aux heures de pointe et sa sécurisation. La question est à examiner par les services municipaux concernés de façon urgente.

5/ Commission Circulation

Sujets à travailler :

- stationnement,
- sorties de parking.

Le Conseil approuve la proposition de sa Présidente d'opérer des choix faisant en sorte de préserver le maximum de places de stationnement lorsqu'une rue est refaite, en l'occurrence aujourd'hui la rue Pierre Mignard.

Plusieurs membres du Conseil demandent une meilleure coordination des travaux qui aboutissent à la suppression temporaire de places de stationnement sur un large périmètre. Il est rappelé que les travaux sont nécessaires pour améliorer les réseaux, l'état des trottoirs et des rues du quartier qui en avaient bien besoin.

La circulation des hélicoptères est de plus en plus intense, particulièrement le week end.

Quelques problèmes ou inconvénients pourraient être évités (tels que **l'enlèvement des panneaux rue Pierre Corneille par un camion à 8 heures du matin, l'enlèvement des bennes de verre à 12 h 30, le blocage des camions rues Rémont/Berthelot**) par une meilleure organisation ou signalisation et une simple réflexion quant aux nuisances induites.

Xavier Bloch remercie la mairie pour la sécurité mise en place à l'entrée de la ville par la forêt tout en haut de la rue Rémont. Le Conseil salue la réactivité des services.

Il est signalé que **le trottoir devant le café situé en haut de la rue Yves le Coz mériterait une réfection.**

6/ Commission Commerce et activité économique

Sujets travaillés :

- rappel : journée du commerce de proximité le 10 octobre,
- problème des commerces qui ne fonctionnent pas, comment attirer les clients ?
- établir des relations entre les commerçants du quartier et les entreprises (souvent isolées et que l'on ne connaît pas).

Quels commerces vont occuper l'immeuble de la rue Yves Le Coz ?

Il serait intéressant de **retrouver les résultats de l'étude menée il y a quelques années pour savoir quels étaient les commerces qui répondraient aux besoins des habitants.**

La commission s'estime trop peu fournie et a besoin de renfort. Elle estime nécessaire de faire venir des personnes de l'extérieur.

Souhaits de participation aux différentes commissions :

Xavier Bloch : Commission Social

Janine Meurin : Commission Commerce

V – Participation aux Journées du Patrimoine organisées à Versailles

Elles auront lieu les 19 et 20 septembre

Fil directeur national : le handicap

But : Rechercher et faire découvrir des curiosités du quartier. Organiser un circuit d'environ une heure ouvert à tous. Il s'agit de trouver les idées, mettre en forme le circuit, organiser l'animation.

Les propositions sont les bienvenues sur l'adresse mail : mchristine.claraz@free.fr.

VI – Réponses aux questions et informations

Questions posées sur le site internet :

- Horaires pour tondre la pelouse ? de même que pour faire du bricolage, l'arrêté préfectoral du 25 mars 2008, indique dans son article 10 « *les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :*

- *les jours ouvrables de 8h30 à 12 heures et de 14h à 19h30*

- *les samedis de 9h à 12h et de 15 h à 19h*

- *les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. »*

Questions diverses :

- Collecte des déchets toxiques : aujourd'hui il n'existe pas de possibilité de déposer du matériel électrique. Un avenant au contrat d'enlèvement des déchets ne pourrait-il traiter ce problème.

Informations diverses :

- Le tunnel sous le pont de la rue Yves le Coz a été repeint.

- De nouveaux commerçants sont venus s'installer sur le marché : un primeur bio, un boucher bio, un vendeur d'huiles, un boulanger artisanal. Ne pas manquer de le faire savoir autour de nous.
- Le 12 septembre, journée des associations, c'est aussi la journée nationale du commerce de proximité qui vient s'associer de la semaine du goût : une course de garçons de café sera organisée sur la place d'armes ainsi qu'une course pour les enfants dans chaque quartier.
- La directrice de la Maison de quartier indique qu'une grande collecte de bouchons de plastique aura lieu le samedi 17 octobre (permettant d'acquérir notamment des fauteuils pour les handicapés) avec démonstration de handbikes et sensibilisation au monde du handicap.

Le problème des haies qui débordent sur les trottoirs et obligent les passants à emprunter la chaussée est évoqué. Il est important de rappeler autour de nous les règles minimum de civisme, de courtoisie et d'attention aux autres et de demander à chacun d'y veiller.